

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2018

**Délibération**  
n° 2018.10.341

**Délégation de Service  
Public pour le réseau  
de transports confiée  
à Citram pour la ligne  
réseau Vert : rapport  
annuel du  
délégué - année  
2017**

**LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

### **Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

### **Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Fabienne GODICHAUD à Anne-Marie BERNAZEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

### **Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.10.341**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TRANSPORTS CONFIEE A CITRAM POUR LA LIGNE RESEAU VERT : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE 2017**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, du fait de l'élargissement du périmètre de GrandAngoulême lors de la fusion des 4 établissements publics de coopération intercommunale, la ligne Réseau Vert est un des services de transport de GrandAngoulême.

Dans ce cadre, et en application de l'article 32.1 de la convention de délégation de service public du 8 décembre 2014, le délégataire du service CITRAM adresse à l'autorité délégante GrandAngoulême un rapport annuel comportant, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Une présentation du service délégué
- Les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation
- Les conditions d'exécution du service
- Une analyse de la qualité du service.

Le rapport annuel 2017 présente la 3<sup>ème</sup> année du contrat de délégation qui est marquée sur le plan contractuel par 4 avenants :

- Avenants 3 et 4 au contrat relatifs au transfert du contrat à GrandAngoulême et à la mise en place des correspondances gratuites depuis les lignes opérées par la STGA,
- Avenant 5 au contrat pour se substituer au Département pour le financement du service réseau vert pour la partie « recettes scolaires »,
- Avenant 6 au contrat pour renforcer le service à compter de janvier 2018.

Les principaux éléments du rapport annuel 2017 de Citram sont les suivants :

↙ **LES COMPTES DE LA DELEGATION**

- o recettes commerciales 2017 de 16 K€ HT, en baisse de 10 % par rapport à 2016 et malgré une fréquentation en hausse (impact des correspondances gratuites STGA/Réseau Vert) ; recettes scolaires stables à 13 K€ HT.
- o dépenses de l'exploitant en augmentation de +3,8% pour atteindre 279 K€ HT en 2017 (contre 268 k€ HT en 2016) sous l'effet d'une nette hausse du prix du carburant
- o contribution forfaitaire de GrandAngoulême en hausse de 1,2 % pour atteindre 237 K€ en 2017
- o un déficit de 12 K€ HT sur ce contrat pour l'exploitant (déficit de 16 K€ en 2016)

↙ **L'EXECUTION DU SERVICE**

- o Légère baisse de l'offre kilométrique pour atteindre 126 300 kilomètres en 2017 (contre 126 491 kms en 2016) en raison du nombre de jours ouvrés moins important en 2017
- o nette évolution de la fréquentation (23 885 voyages en 2017 contre 21 349 en 2016) qui augmente de près de 12% par rapport à 2016, en lien avec une hausse significative des correspondances depuis les lignes opérées par la STGA (nombre de correspondance multiplié par 3 entre janvier et décembre). Les effectifs scolaires sont stables avec 110 élèves transportés en 2017 (110 élèves en 2016)

↳ L'ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

- continuité du service : une journée d'alea climatique (vigilance "vents violents ») pour laquelle certains horaires du matin ont été perturbés (tous les horaires ont été effectués). Des travaux ou différentes manifestations événementielles (Festival International de la Bande Dessinée, Festival du Film Francophone d'Angoulême, Fête de la musique...) ont également perturbé le service (arrêts du centre-ville d'Angoulême ou de Brie non desservis)
- Respect des horaires : des retards constatés de 20 à 35 minutes en raison de pannes mécaniques à 5 reprises ou de travaux (octobre)
- Lutte contre la fraude : peu de fraude constatée lors des contrôles de titres qui sont effectués soit par les conducteurs lors de la montée des usagers, soit par un contrôleur dédié aux services opérés par Citram
- Incidents sur le réseau : remplacement de véhicules en raison de pannes mécaniques à 6 reprises
- Satisfaction clientèle : indemnisation de 2 usagers soit pour retard du service, soit pour paiement injustifié du service (correspondance depuis une ligne STGA)
- Actions de promotion du service : 3 opérations dans l'année, le samedi 01/07 (soldes nationales d'été) et le samedi 16/12 (fêtes de Noël), le ticket "retour" était offert par CITRAM sur présentation du ticket "aller", le samedi 16/09 le transport était gratuit sur volonté de GrandAngoulême à l'occasion de la journée du transport public
- Informations voyageurs : fin août, affichage des nouveaux horaires sur les poteaux et abribus desservis par le service

Au regard du dossier présenté en annexe,

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 10 octobre 2018,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 16 octobre 2018,

**Je vous propose :**

**DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel 2017 du délégataire Citram pour le réseau de transports pour la ligne Réseau Vert.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>23 octobre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>23 octobre 2018</b>

# **Ligne de transport** **RÉSEAU VERT**

**BILAN**  
**Année 2017**

# SOMMAIRE

	Pages
<b>1. Préambule</b>	03
<b>2. Fréquentation commerciale</b>	04
<b>3. Effectif scolaire</b>	06
<b>4. Recettes</b>	07
<b>5. Perte de recettes</b>	08
<b>6. Comptage Afpa</b>	09
<b>7. Bilan financier</b>	10
<b>8. Offre transport</b>	12
<b>9. Actions / incidents / réclamations</b>	13

# 1 - Préambule

## Janvier 2015

Citram Charente a signé un nouveau contrat de délégation de service public avec le SMVM de Brie-Champniers.

Dans ce nouveau contrat, 3 modifications majeures par rapport à l'ancien contrat :

- Ajustement de l'horaire au départ des Frauds à 7h50 (au lieu de 8h05) pour une arrivée plus ajustée à Angoulême.
- Suppression le samedi de 3 services (2 premiers services matin et dernier du soir)
- Plus de desserte du centre AFPA à Mornac (au départ de 7h25 d'Angoulême).

## Septembre 2016 *(réf : avenant n°2)*

Modification du contrat de délégation de service public avec la mise en place d'une desserte pour desservir le centre de formation AFPA à Mornac le matin (du Lundi au Vendredi) et le soir (du Lundi au Jeudi).

## Janvier 2017 *(réf : avenant n°3)*

Suite au transfert de compétences, le contrat de délégation de service public du SMVM Brie-Champniers est transféré à la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

L'offre de transport en terme de fréquences et d'horaires reste identique mais les modalités de correspondance ont évolués avec le transport gratuit des usagers urbains STGA (en correspondance de moins d'1 heure).

## Mars 2017 *(réf : avenant n°4)*

La gamme tarifaire évolue afin d'être en harmonie avec celle du réseau urbain STGA.

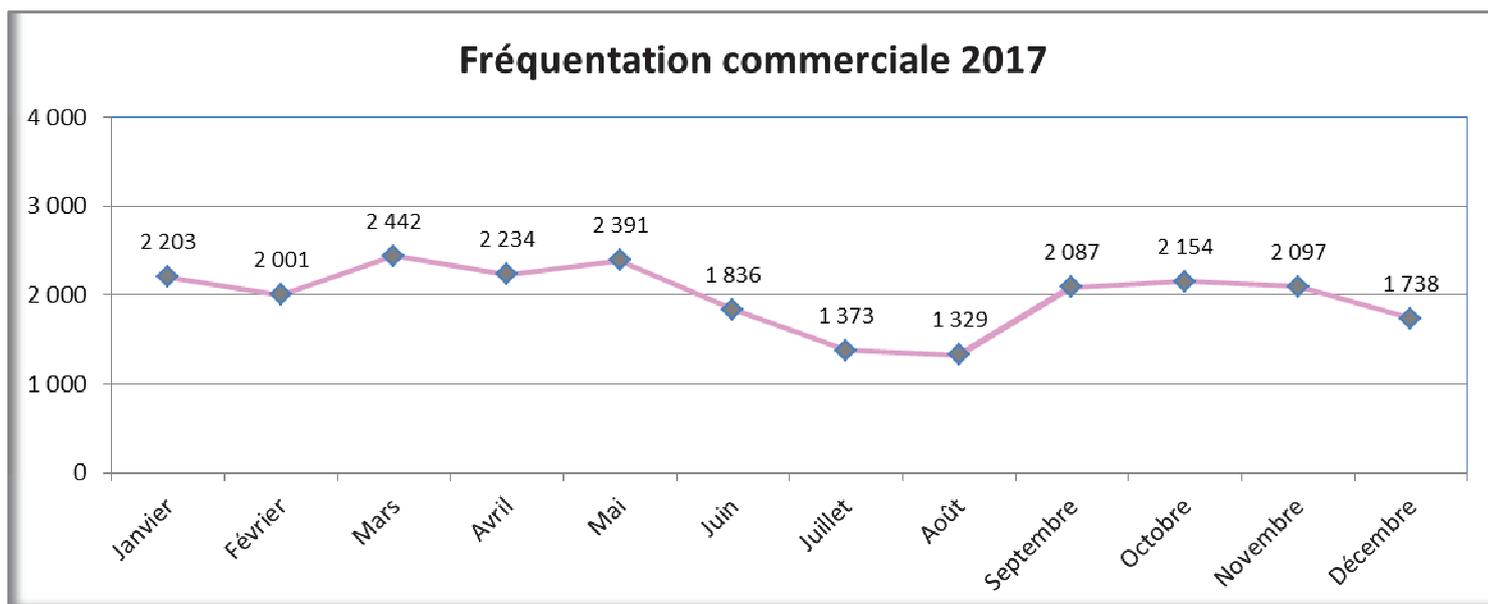
## 2 - Fréquentation commerciale

La fréquentation ci-dessous concerne uniquement les clients dits commerciaux (hors abonnements scolaires).

	2016	2017
Janvier	1 846	2 203
Février	1 597	2 001
Mars	2 054	2 442
Avril	1 734	2 234
Mai	1 742	2 391
Juin	1 823	1 836
Juillet	1 239	1 373
Août	1 223	1 329
Septembre	1 999	2 087
Octobre	1 953	2 154
Novembre	2 205	2 097
Décembre	1 934	1 738
	21 349	23 885

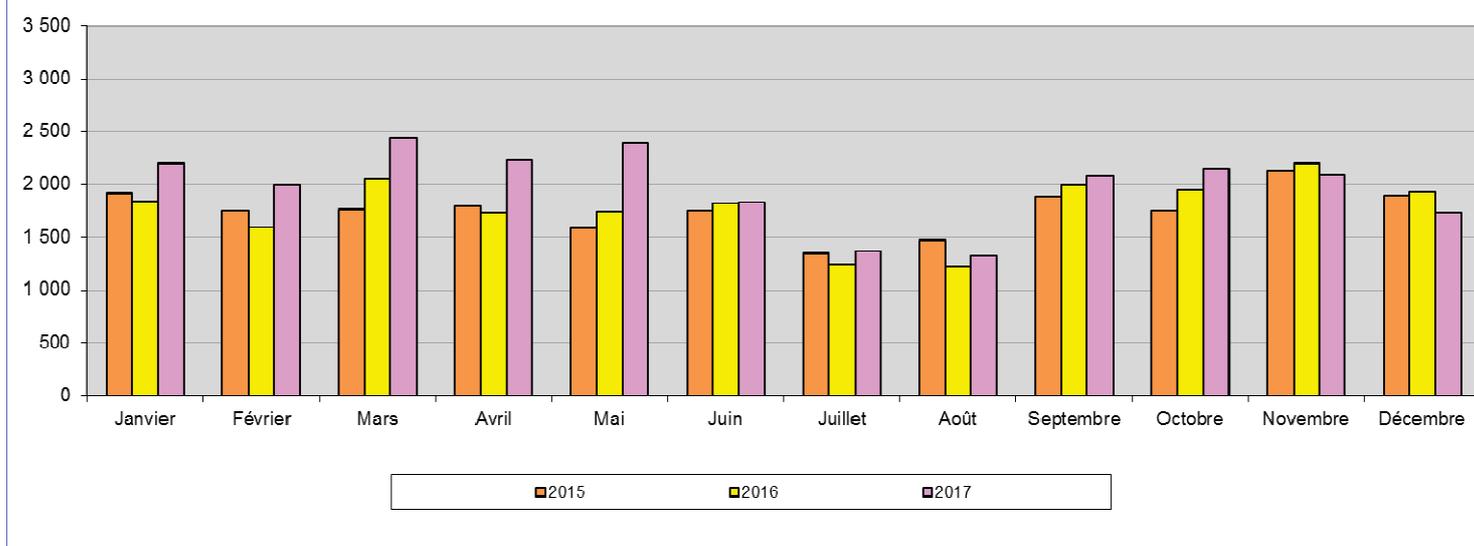
En 2017, nous constatons **une moyenne de 79 voyages par jour** comparé à 71 en 2016 (sur un même nombre de jours de circulation : 302 jours)

Fréquentation commerciale 2017

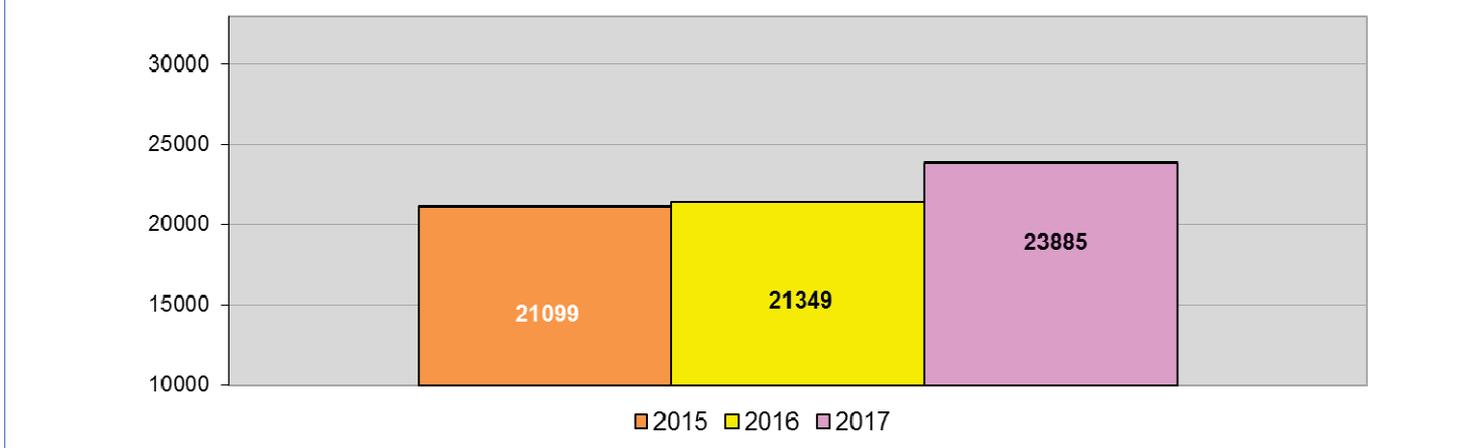


## Ci-dessous les illustrations graphiques de la fréquentation commerciale depuis le début du contrat (par mois et par an)

Nombre de voyageurs commerciaux - par mois



Nombre de voyageurs commerciaux - par année



=> Notons **une hausse sensible** de fréquentation de **13,20 %** entre 2015 et 2017

## 3 – Effectif scolaire 2016 / 2017

Ci-dessous le nombre d'élèves transportés par mois sur le Réseau Vert :

	Année scolaire 2015 / 2016			Année scolaire 2016 / 2017		
	Nbre élèves Champniers	Nbre élèves Brie	Total	Nbre élèves Champniers	Nbre élèves Brie	Total
Septembre	32	77	109	33	77	110
Octobre	32	77	109	33	78	111
Novembre	32	78	110	33	78	111
Décembre	32	78	110	33	77	110
Janvier	32	78	110	33	77	110
Février	32	79	111	33	77	110
Mars	32	78	110	33	77	110
Avril	32	78	110	33	77	110
Mai	32	78	110	33	77	110
Juin/Juillet	32	78	110	33	77	110
	Moyenne mensuelle d'élèves transportés =>		110	Moyenne mensuelle d'élèves transportés =>		110

**Pour mémoire, les tarifs subventionnés (participation familiale) pour l'année scolaire 2016 / 2017 sont inchangés à l'année passée soit :**

- Plein tarif 120 €
- Réduction 30% 84 €
- Réduction 40% 72 €
- Réduction 50 % 60 €
- Réduction 75% 30 €

## 4 – Recettes (€) HT

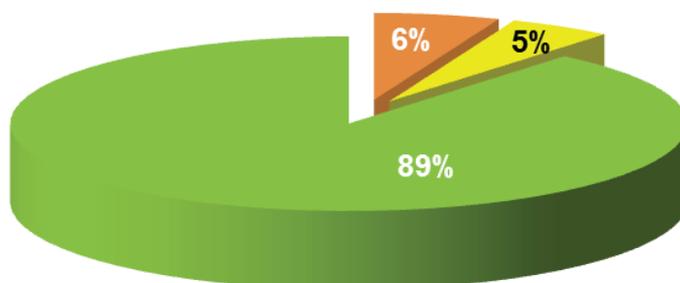
Ci-dessous les postes de recettes et pour information les kilomètres mensuels.

=> Rappelons que depuis Janvier 2017, les recettes scolaires (environ 120 K€) sont intégrés à la compensation forfaitaire et financière (CFF) – référence avenant n°5 à la DSP.

Année 2017	Recettes commerciales	Recettes scolaires	Compensation forfaitaire	Km
Janvier	1 540 €	13 218 €	19 804.36 €	11 351
Février	1 282 €		19 804.36 €	9 954
Mars	1 752 €		19 804.36 €	11 709
Avril	1 409 €		19 804.36 €	9 596
Mai	1 329 €		19 804.36 €	10 459
Juin	1 266 €		19 804.36 €	10 940
Juillet	967 €		19 804.36 €	9 576
Août	1 009 €		19 804.36 €	9 767
Septembre	1 551 €		19 804.36 €	11 020
Octobre	1 452 €		19 804.36 €	10 779
Novembre	1 357 €		19 804.36 €	10 629
Décembre	1 172 €		19 804.36 €	10 520
	<b>16 086 €</b>	<b>13 218 €</b>	<b>237 652.35 €</b>	<b>126 300</b>

**=> Recettes totales 2017 : 266 956,35 € HT**

Répartition des Recettes - Année 2017



■ Commerciales	■ Scolaires	■ Compensation
----------------	-------------	----------------

## 5 – Perte de recettes (titres STGA autorisés)

- ◆ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les usagers qui possèdent un titre STGA (abonnement mensuel à jour ou ticket de moins d'une heure) peuvent prétendre au Réseau Vert gratuitement.

Un comptage par mois est réalisé afin de pouvoir dimensionner la perte de recettes pour le transporteur.

**Sur l'année 2017, cela représente 5 761 usagers soit une estimation de perte de recettes à 7 374 €** (considérant un prix moyen du billet à 1,28 €\*).

	01-2017	02-2017	03/2017	04-2017	05-2017	06/2017	07-2017	08-2017	09-2017	10-2017	11-2017	12-2017	TOTAL
Usager avec ticket STGA ou ticket mobile (corresp. moins d'une heure)	159	11	127	83	41	40	11	16	11	24	8	16	547
Usager avec abonnement mensuel STGA		232	621	602	601	413	444	331	486	551	501	432	5214
	159	243	748	685	642	453	455	347	497	575	509	448	5761

\* moyenne pondérée correspondant au prix moyen des billets unitaires à 1€ et 1.40€ vendus sur l'année 2017



Pour les usagers Réseau Vert, qui achètent un billet unitaire à bord du véhicule (dans le sens Brie – Angoulême) et qui souhaitent voyager ensuite sur le réseau STGA, un ticket 2 voyages "Cartrans / Stga" leur sera délivré gratuitement par le conducteur sur demande.

**Sur l'année 2017, 672 tickets** ont été distribués gratuitement (sachant que la dotation allouée par le Grand Angoulême est de 200 tickets par trimestre soit 800 tickets annuel).

	01-2017	02-2017	03/2017	04-2017	05-2017	06/2017	07-2017	08-2017	09-2017	10-2017	11-2017	12-2017	TOTAL
Nombre de tickets 2 voyages	63	52	55	37	29	69	71	63	62	73	79	19	672

## 6 – Comptage AFPA

Depuis septembre 2016, la desserte de l'AFPA est de nouveau effectuée avec la ligne du Réseau Vert.

Elle s'effectue :

- le matin avec le départ de 7h17 d'Angoulême (en direct vers l'Afpa) du lundi au vendredi toute l'année.
- le soir avec un départ à 17h15 de l'Afpa en direction d'Angoulême (pas de direct) du lundi au jeudi toute l'année.

*=> L'itinéraire direct le matin (trajet de 23 minutes) est probablement une source d'intérêt pour les stagiaires au vu de la fréquentation qui est le double de celle du soir (trajet de 45 minutes).*

Année 2017			
	Matin (Lundi au Vendredi)	Soir (Lundi au Jeudi)	TOTAL
Janvier	133	47	180
Février	190	152	342
Mars	168	71	239
Avril	129	93	222
Mai	93	39	132
Juin	114	52	166
Juillet	73	20	93
Août	119	36	155
Septembre	107	68	175
Octobre	123	56	179
Novembre	131	46	177
Décembre	92	30	122
<b>TOTAL</b>	<b>1472</b>	<b>710</b>	<b>2182</b>

## 7 – Bilan financier (€ H.T)

### Année 2017

Roulage	79 354 €	Recettes commerciales	16 086 €
Conduite	116 505 €	Recettes scolaires (PF)	13 218 €
Chge personnel encadrement	15 465 €	Compensation	237 652 €
Matériel	30 616 €		
Frais Généraux	37 114 €		
Marge	-12 099 €		
<b>Recettes HT</b>	<b>266 955 €</b>	<b>Recettes HT</b>	<b>266 955 €</b>

### Année 2016

Roulage	68 103 €	Recettes commerciales	17 790 €
Conduite	134 138 €	Recettes scolaires	122 176 €
Matériel	30 616 €	Compensation forfaitaire	112 632 €
Frais généraux	35 837 €		
Marge	- 16 096 €		
<b>Recettes HT</b>	<b>252 598 € HT</b>	<b>Recettes HT</b>	<b>252 598 € HT</b>

Ci-après nos commentaires

### Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 266 955€HT. On note une augmentation de 14k€ s'expliquant notamment par l'intégration de la facturation des abonnés scolaires théoriques, directement dans la compensation financière forfaitaire du contrat.

Il est noté que cette opération est défavorable pour la collectivité en 2017. Les premiers chiffres de 2018 annoncent cependant une tendance contraire.

Les recettes commerciales sont en baisse de 10% environ (impact des nouvelles modalités tarifaires de 2017 avec les correspondances gratuites STGA/Réseau Vert).

### Coûts de roulage :

Au vu de l'analyse des coûts de 2017, le roulage revient à 63cts€/km à CITRAM, contre 54 cts€/km en 2016. Cette hausse s'explique essentiellement par la forte augmentation du prix du carburant.

### Coûts de conduite :

Le coût de conduite 2017 affiche une légère baisse qui s'explique par la pyramide des âges CITRAM et une baisse de l'ancienneté moyenne des salariés.

### Loyers des véhicules :

Ce poste de dépense reste stable.

### Frais généraux et marge :

Légère augmentation des frais généraux, résultant de la variation globale des charges directes.

=> En synthèse, **le contrat du Réseau Vert affiche un déficit de 4,5%** soit 12 k€HT.

## 8 – Offre transport

La ligne du Réseau Vert se décompose en :

- ◆ 14 allers – retours en semaine (plus un renfort d'un aller en période scolaire) et 9 allers-retours le Samedi.
- ◆ L'amplitude horaire s'étend de 6h à 20h45 en semaine et de 9h à 19h le Samedi.
- ◆ La longueur de la ligne est de 24,3 km pour le trajet d'Angoulême à Brie Les Frauds et de 7,2 km pour le trajet d'Angoulême à la Zone des Montagnes.
- ◆ **Le nombre de kilomètres parcourus en 2017 s'élève à 126 300 km.**
- ◆ 49 arrêts sur la totalité de la ligne dont :
  - 19 sur la commune de Brie,
  - 14 sur la commune de Champniers (dont 6 sur la zone des Montagnes),
  - 16 sur la commune d'Angoulême.
- ◆ Le nombre de véhicules nécessaire pour l'exploitation de cette ligne est de 3 bus aux couleurs du Grand Angoulême et 2 cars régionaux intervenants le matin (départ 06h50 "Les Bousats") et l'après-midi (départ 16h10 "d'Angoulême" et départ 17h20 "des Frauds").

# 9 – Actions / Incidents / Réclamations

## Janvier 2017

### 10/01 au 03/02

A l'occasion de la préparation du Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême, le quai interurbain « Hôtel de Ville - Place Bouillaud » est fermé. Les départs et arrivées s'effectueront au niveau des quais réservés à la STGA.

### 17/01

Le départ de 16h10 d'Angoulême pour les Frauds a été assuré avec 25 minutes de retard, suite à une panne de véhicule.

### 27/01 au 30/01

Le véhicule 0805 (véhicule aux couleurs du Réseau Vert) est remplacé par le 0603, en raison du remplacement des axes d'étrier de freins avant.

### 26/01 au 29/01

A l'occasion du 44<sup>ème</sup> Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême, l'accès au centre-ville est interdit à la circulation.

Jeudi 26 et Vendredi 27 Janvier 2017, seuls les arrêts « Gare SNCF » et « Eperon / Gambetta » seront desservis.

Samedi 28 et Dimanche 29 Janvier 2017, seul l'arrêt « Gare SNCF » sera accessible et desservi.

## Février 2017

### Samedi 04/02

En raison des forts coups de vents annoncés, le département de la Charente nous a placé en vigilance "rouge". Certains horaires du matin ont été perturbés mais tous les horaires ont été effectués.

## Mars 2017

### 06/03 au 16/03

En raison des travaux de fouilles dans le centre-ville d'Angoulême, les arrêts « Hôtel de ville » et « Franquin » n'ont pas été desservis. Il fallait se reporter aux arrêts provisoires « Théâtre » ou « Eperon Gambetta ».

### Lundi 13/03

Le départ de 7h45 des "Rassats" pour "Angoulême" a été assuré avec 30 min de retard suite à une panne du véhicule (sur son service en amont au départ de Châteauneuf).

### Lundi 20/03

Le départ de 7h45 des "Rassats" pour "Angoulême" a été assuré avec 35 min de retard suite à une panne de véhicule (sur son service en amont au départ de Châteauneuf).

### Lundi 27/03

Le départ de 9h55 des "Frauds" pour "Angoulême" a été assuré avec 30 min de retard suite à une panne de véhicule à la hauteur de « Brie Ecole ».

Le véhicule 0805 est remplacé par le 1404, en raison d'une fuite de liquide de refroidissement.

### Mardi 28/03

Mécontentement de Mr BERDEIL (client STGA) car notre conducteur lui a fait payer le trajet. En effet, ce client n'avait pas sa contremarque STGA valide mais juste la facture justificative. A titre commercial, nous avons remboursé ce client.

## Avril 2017

### Samedi 08/04

En raison de la manifestation « Les Foulées d'Angoulême », le centre-ville d'Angoulême était fermé à la circulation. Tous nos départs de lignes à partir de 18h desservaient uniquement les pôles d'échanges « Franquin » et « Gare SNCF ».

## MAI 2017

Jeudi 04/05

Mme BARRAUD Kristiane a été indemnisé, suite à un retard de notre service. Nous lui avons envoyé un carnet de 10 trajets d'une valeur de 9,80 €.

## JUIN 2017

Du 09 au 16/06

Le véhicule 0805 (Vert) est remplacé par le 0404 (Blanc) en raison d'une révision.

Samedi 17/06

En raison d'une manifestation sportive de 14h30 à 18h30, les arrêts « Brie Mairie » et « Baisse Couprie » n'ont pas été desservis. Les usagers devaient se reporter aux arrêts « Maine Joizeau » ou « Brie école ».

Du 20 au 22/06

Le véhicule 0805 (Vert) est remplacé par le 0705 (Blanc), en raison d'une panne.

Mercredi 21/06

En raison de la fête de la musique, le centre-ville d'Angoulême était interdit à la circulation à partir de 18h. Les départs se sont effectués à la « Gare SNCF »

## JUILLET 2017

Samedi 01/07

Action commerciale, en raison des soldes nationales d'été, le transport retour était gratuit sur présentation du billet aller. A cette occasion, 2000 flyers ont été édités et distribués en mairie et commerces de proximité sur les deux communes Brie et Champniers. (13 clients ont profité de cette action commerciale – hors abonnés commerciaux).



Lundi 10/07

Au départ de 9h05 d'Angoulême, le véhicule est tombé en panne à la hauteur du magasin "Besson" – 20 minutes de retard.

## AOÛT 2017

Vendredi 04/08 Remplacement du véhicule 0805 par le 1307, en raison d'une panne.

22/08 au 27/08 A l'occasion du Film Francophone d'Angoulême (FFA) le centre-ville d'Angoulême était interdit à la circulation. Les départs et arrivées de la ligne se sont effectués à la Gare d'Angoulême.

Jeudi 31/08 En raison d'une Cérémonie publique à la Gare SNCF, l'arrêt du car s'est effectué au niveau du loueur Avis dans le sens montant et au niveau de l'hôtel d'Orléans, sens descendant.

Mardi 29/08 Affichage des nouveaux horaires dans les poteaux et abribus de la ligne Réseau Vert.

## SEPTEMBRE 2017

Samedi 16/09 En raison de la semaine de la mobilité, le transport sur le Réseau Vert était gratuit cette journée-là. 2000 flyers ont été distribués et 62 clients ont été transportés gratuitement (hors abonnés commerciaux).

En raison de la semaine de la mobilité

**TRANSPORT GRATUIT**  
sur la ligne du

**Réseau Vert**

**Samedi 16/09/2017**

**Citram**  
05.45.25.99.99

**Grand Angoulême**



**Pour se déplacer moins cher...**

La voiture coûte cher au quotidien :  
coût d'un trajet de 11 km  
(trajet moyen domicile-travail en France)

en **voiture** : **2,96 €** (tous frais inclus),  
mais **0,86 €** en **transports publics**.

*Emprunter les transports publics,  
c'est aussi faire un choix économique...*

## OCTOBRE 2017

*A compter du 27/10* En raison des travaux à la hauteur du rond-point de la Madeleine (Angoulême), ceux au rond-point de la pyramide des Fours à Chaux (Gond-Pontouvre) et ceux au Maine Joizeau (Brie), il est constaté un retard suivant les horaires et la circulation pouvant excéder 15 minutes.

## DECEMBRE 2017

Samedi 16/12 Action commerciale, en raison des fêtes de Noël, le transport retour était gratuit sur présentation du billet aller. A cette occasion, 2000 flyers ont été édités et distribués en mairie et commerces de proximité sur les deux communes Brie et Champniers. (9 clients ont profité de cette action commerciale – hors abonnés commerciaux).



Du 26 au 29/12 Le centre de formation AFPA à Mornac est fermé du 26 au 29 décembre 2017.